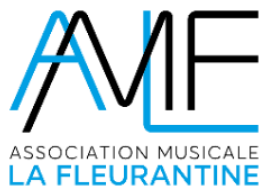


L'harmonie la Fleurantine tiendra son assemblée générale le Samedi 28 janvier 2023



L'harmonie la Fleurantine tiendra son assemblée générale le Samedi 28 janvier 2023

L'association Musicale l'Harmonie la Fleurantine tiendra son assemblée générale ordinaire:

le Samedi 28 janvier 2023 à partir de 18h au Moulin du Roy de Fleurance.

A cette occasion , il sera déroulé le bilan de l'année 2022.

À l'ordre du jour :

- rapport moral du président
- rapport financier de la trésorière
- rapport d'activité
- Election du nouveau tiers du conseil d'administration.

« Nous serions très heureux de vous compter dans l'assemblée et nous vous proposons de vous joindre à nous pour partager la traditionnelle galette des rois en suivant.

Je vous demanderai de bien vouloir me faire part de votre présence ou non dès que possible ».

Maxime DARROMAN Président

Contact : Association Musicale La Fleurantine : 06.34.95.30.98